

RAPPORT MORAL 2025-2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

26 Juin 2026 – Rapport Moral

Mesdames, Messieurs,

Notre assemblée générale aujourd'hui concerne l'exercice clos le 31/12/2025. C'est une année qui marque une étape importante dans l'histoire de notre association avec la fusion entre DEFI et UFOLEP 34.

Cette décision de fusion, mûrement réfléchie et validée par nos instances respectives, s'est inscrite dans une volonté commune de renforcer notre action, de pérenniser nos activités et de développer de nouvelles perspectives. Elle traduit une convergence de valeurs et d'objectifs. DEFI a toujours porté des projets fondés sur la solidarité et l'engagement citoyen. Ces principes trouvent un écho naturel au sein de l'UFOLEP, fédération qui défend une vision du sport accessible, inclusive et porteuse d'éducation populaire.

L'association DEFI, que vous soutenez depuis de nombreuses années, a su faire preuve d'une expertise et d'un engagement indéfectible dans le domaine de l'accueil, de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle. Quant à l'UFOLEP 34, elle se distingue par ses initiatives en faveur du sport pour tous, contribuant ainsi au bien-être et à la cohésion sociale au sein de notre département. La fusion de nos deux structures crée une synergie entre le sport et l'insertion, offrant ainsi des parcours plus complets et mieux adaptés aux besoins de nos bénéficiaires. Grâce à la mutualisation de nos ressources, nous optimiserons nos coûts opérationnels et renforcerons notre capacité d'action sur le territoire. Cette complémentarité retrouvée constitue le socle de ce projet ambitieux.

L'intégration de DEFI au sein de l'UFOLEP 34 renforce également notre pôle social ainsi que notre travail d'insertion et de formation, consolidant une offre de qualité pour les animateurs, éducateurs, volontaires en service civique, bénévoles et autres acteurs du secteur sportif. Cette fusion permettra à l'UFOLEP 34 de s'affirmer comme un acteur clé de la formation et de l'insertion professionnelle dans le secteur sportif et associatif.

Cependant, tout changement, toute transformation et toute évolution de cette nature suscitent naturellement des interrogations, des attentes et parfois des inquiétudes. Il est tout à fait légitime de s'interroger sur la nature de ce rapprochement : est-il uniquement administratif ou revêt-il une finalité politique ?

Si l'objectif de mutualiser les moyens et de consolider l'existant pouvait sembler pertinent, la réalité a parfois été plus complexe. Les premiers mois qui ont suivi la fusion n'ont pas été sans difficulté, et je suis conscient qu'il existe encore des marges d'amélioration, notamment en matière de communication, de concertation et de participation des différents acteurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

26 Juin 2026 – Rapport Moral

Je reconnais que le volet administratif de cette fusion nous a pris beaucoup de temps. Cela ne nous a pas empêchés d'aborder ce changement comme une opportunité de renforcer notre projet associatif et d'assurer son développement à long terme, avec la conviction que l'avenir se construit collectivement.

Au cours de cette période de transition, chacun a, à sa mesure, apporté sa pierre à l'édifice et contribué à la construction d'une nouvelle organisation dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Le volet formation/insertion figure parmi nos préoccupations majeures à la suite de cette fusion. Nous espérons mutualiser les savoir-faire, élargir notre offre de formation et favoriser les passerelles entre les activités sportives, éducatives et les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Cette complémentarité renforcera notre capacité à proposer des parcours adaptés aux besoins des jeunes, des demandeurs d'emploi et des publics les plus éloignés de l'insertion professionnelle.

Notre objectif est de faire de la formation un véritable outil d'émancipation, favorisant l'acquisition de compétences techniques mais aussi le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'engagement dans la vie sociale.

Durant ces six premiers mois après la fusion, j'ai amorcé une réflexion sur la gouvernance. Je rappelle que la gouvernance constitue l'un des piliers essentiels de la vie associative. Elle garantit le bon fonctionnement de l'association, la transparence de ses décisions et la cohérence de son action avec les valeurs qu'elle défend.

Ainsi, en conformité avec les nouveaux statuts votés en AG nationale cette année, nous avons validé au dernier Comité Directeur l'idée d'une présidence s'appuyant sur la mise en place de quatre postes de vice-président(e)s : Vie fédérale, Formation, Socio-sport et Animations. Je vous proposerai cette organisation pour validation après la mise au vote de ce rapport moral.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

26 Juin 2026 – Rapport Moral

Avant de conclure, je souhaite adresser un mot de reconnaissance à celles et ceux qui font vivre nos deux associations au quotidien et qui, depuis le 1er janvier, n'en forment plus qu'une. Je remercie sincèrement nos équipes salariées pour leur professionnalisme, leur bienveillance et leur capacité d'adaptation tout au long de cette transition. Leur engagement auprès des publics demeure le moteur essentiel de notre action.

Permettez-moi également de saluer nos bénévoles, dont la générosité et la fidélité incarnent l'esprit associatif dans ce qu'il a de plus précieux. Enfin, j'exprime toute ma gratitude aux membres du Comité Directeur pour leur soutien, leur implication et leur sens des responsabilités, qui ont permis de traverser cette étape avec cohérence et sérénité.

En conclusion, je vous remercie pour votre écoute et pour la confiance que vous accordez à notre association. Ensemble, nous continuerons à faire vivre nos valeurs d'éducation populaire et à porter notre projet associatif avec enthousiasme et détermination. Je vous invite maintenant à vous prononcer sur l'approbation du rapport moral.

ABDOU BAYOU
PRÉSIDENT DU CD UFOLEP 34



ufolep HÉRAULT
TOUS LES SPORTS AUTREMENT